

Rapport du rencontre sur le thème “Les Femmes Marocaines protagonistes actives de la société et des processus migratoires” organisé par l’Anolf – Cisl Maroc - Italie

Le 29 Mai 2010 à Casablanca, l’Assemblée des Femmes Marocaines a ouvert le débat sur les discriminations et sur la violence de genre, pour lutter contre les abus sur les femmes et leurs enfants dans les familles.

Le Gouvernement a apporté son contribution à la rencontre par les représentants du Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité, et du Ministère chargé de la communauté marocaine résidente à l’étranger.

Le Syndicat U.M.T (Union Marocain du Travail) et la représentante de la Fédération de la Ligue Démocratique des Droits des Femmes ont aussi apporté leurs contributions à cette rencontre.

Il y a plus de décennie que l’action du mouvement civique et populaire des femmes sur les problématiques qui concernent l’émancipation des femmes dans la société civile et la défense de l’identité de la famille pour une société égale et solidaire, a conduit le Gouvernement Marocain à développer et formuler des lois pour le soutien de la famille, pour la défense de la dignité des femmes et de l’égalité avec l’homme, et à faire en sorte que la société marocaine avance progressivement pour accueillir les dispositions des accords internationaux.

L’Anolf Maroc et l’Anolf – Cisl Italie ont demandé aux influents participants de l’assemblée de soutenir -à travers des incitations- des projets à confier au réseau de l’associationnisme positif présent sur le territoire qui est déjà engagé dans l’activité d’accueil des femmes victimes de violence au sein de la famille et de leurs enfants qui assistent à l’abus quotidien des leurs pers parfois contre eux même

Le débat a relevé que ce n’est que récemment qu’on a pris conscience de ce qui est perpétré contre les femmes qui ont subi un dommage physique et morale indicible, et seulement à travers une assistance compétente et durable appropriée dans le temps peut être endormi.

Relativement à ces thématiques discutées dans l'assemblée, des représentants du réseau de l'associationnisme et du syndicat ont fait des interventions pour demander aux représentants du Gouvernement d'appliquer les lois et de les améliorer là où elles sont déficientes pour garantir l'égalité entre la femme et l'homme marocain.

C'est possible d'obtenir l'égalité car aujourd'hui la femme marocaine participe de plus en plus dans la vie sociale comme une participante active, mais elle ne reçoit pas les ressources et les reconnaissances nécessaires pour conquérir le respect et la valorisation de son rôle dans la société et dans la famille comme éducatrice de ses enfants qui seront les protagonistes au future.

L'Anolf – Cisl italienne et l'Anolf marocaine ont eu une rencontre la veille de l'assemblée pour soutenir concrètement un micro – projet avec la Fédération de la Ligue Démocratique des Droits des Femmes, qui à travers le centre d'accueil offre l'assistance nécessaire pour les femmes et leurs enfants qui ont été brutalement violés chaque jour dans leur dignité, leur intégrité et qui ont subi des violence indescritibles. En plus, ces femmes sont victimes d'une vieille tradition qui permet de créer des formes de soumission par l'homme.

Nous donnons notre sincère reconnaissance et notre aide à ces femmes qu'elles ont le courage d'abandonner leurs familles complices d'un patrimoine ancré dans les vieilles traditions qui considèrent la femme come une servante, afin qu'elles puissent être définies héroïnes du changement sociale.

Il est nécessaire d'intervenir pour changer les traditions sociales injuste et en contraste avec les conventions internationaux sur le respect des femmes et des droits de l'Homme ; donc il faut créer un mouvement capillaire de femmes et d'hommes , qui pousse le Gouvernement à légiférer sur ce sujet et qui offre une solidarité concrète au niveau économique pour réaliser une présence capable de lutter et défendre la femme et le mineur.

La nombreuse participation à l'assemblée de 420 femmes et 60 hommes, comprenant 80% de jeunes, laisse espérer à des changements importants pour réaliser le dépassement des vieilles traditions et coutumes et des interprétations religieuses qui

n'ont rien avoir avec les vrais enseignement transmis à travers les textes sacrés par les prophètes des différentes religions, et à une solidarité qui exalte la valeur de la femme dans la famille et la société.

Tous les participants ont convenu de travailler pour des objectifs communs énoncés ci-dessus qui peuvent être transmis à la population et aux représentants de la politique afin de déterminer un éta de changement progressif.

Même les jeunes présents, âgés entre 16 et 25 ans, qu'ont participé avec attention et espérance ont tenu à exprimer leur gratitude à l'initiative organisée par l'Anolf – Cisl du Maroc et d'Italie, dans le but de définir un consensus entre les représentants de la société civile et le syndicat.

Il est nécessaire d'avoir une plate-forme réunissant ces forces saines sur ce travail commun, en mesure d'établir des priorités et de poursuivre une surveillance continue afin qu'elles ne soient pas abandonnées dans les cours d'eau come les discours d'usage flagrant qui reste seulement sur le papier.

L'assemblée a remercié Mr Boubker El Mouktadi représentant de l'Anolf Marocaine, Mr Oberdan Ciucci et Mr Saady Mohammed, de la présidence Nationale de l'Anolf Italienne, Mr. Maruan Oussaifi responsable des jeunes Anolf de deuxième génération, Mme Agdour Latifa représentante des femmes marocaines de l'Anolf Nationale, Mme Noufisa Al Alami de la coordination des femmes du syndicat marocain U.M.T., Mme Nabila Jalal représentante de la Fédération de la Ligue Démocratique des Droits des Femmes, Mme Fatima Mouhajir du Ministère responsable de la communauté marocaine résident à l'étranger , Mme Saadia Idrissi Amrani du Ministère du développement social , de la famille et de la solidarité.

Enfin, un remerciement particulier pour tous les participants qu'ils ont enrichi le débat avec leurs interventions.